Image not found or type unknown

renouvéllement d'un titre de séjour

Par **moussavou8**, le **27/05/2009** à **14:56**

Je suis actuellement en thèse. J'ai pu renouvéler mon titre de séjour en qualité de doctorant depuis 7 ans. Ma thèse a été finalisée mais je ne peux pas soutenir cette année parce que les rapporteurs n'ont pas encore donné leur avis. Avec mon directeur de thèse, nous nous sommes convenus et il est possible de me re-inscrire à l'université pour 2009-2010. Mais je veux savoir s'il la préfecture peut s'opposer au renouvéllement de mon titre de séjour en qualité d'étudiant, après ces 7 années en thèse.

Merci par avance pour votre réponse.

Par **mamatwi**, le **27/05/2009** à **17:13**

Bonjour,

Les avocats du barreau de Paris, membres de commissions spécialisées, répondent aux questions des internautes tous les mercredis à 18 heures sur le site www.parlonsdroit.org Aujourd'hui, mercredi 27 mai 2009, le thème abordé sera « Le droit des étrangers ».

Les questions concernant le tchat peuvent être posées à l'avance ou en direct sur le site et la transcription des échanges est disponible dès le lendemain matin sur le site www.parlonsdroit.org

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés